

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



*Décompte de remboursement
139153*

Déclaration de Maladie : № S19-0000516

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11049 Société : RAT
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : KARLOUJI YOUSSEF Date de naissance : 02/11/63
Adresse :
Tél. : 0527752675 Total des frais engagés : 2112,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : KY

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Décompte de Remboursement

Maladie-Maternité

CONTRACTANTE : WAFA ASSURANCE

/ 1027 /

CONTRAT N° : 9000 60 / 648100

NOM DE L'ASSURE : RABAOUA SIHAM

CERTIFICAT N° : 6824315 MATRICULE: 659

BENEFICIAIRE : RABAOUA SIHAM

DATE DE LA DECLARATION : 31/10/2022

DECLARATION N° : 21311444

/

DATE DE REMBOURSEMENT : 15/11/2022

CODE ACTE	NATURE DES PRESTATIONS	VOUS AVEZ PAYE	REMB. ASSUREUR DE BASE	BASE DE REMB.	* COEFF.	TAUX REMB.	MONTANT DE REMB.
5	Consultation specialiste	300.00		300.00		85.0%	255.00
15	Pharmacie	1812.80		1812.80		85.0%	1540.88
TOTALS		2112.80		2112.80			1795.88
OBSERVATIONS :							

* La cotation de l'acte effectué selon la Nomenclature Générale des Actes Professionnels

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

ABLIR UNE DECLARATION PAR PERSONNE MALADE

cas d'accident, préciser les causes, circonstances, date, lieu et heure

éclaration doit être accompagnée de toutes pièces justificatives, (Ordonnances médicales prescrivant les médicaments ou tout examen de radiologie et laboratoire, etc...)

s vignettes ou à défaut les prospectus et les P.P.M concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances.

rsque la personne soignée bénéficie d'un régime de prévoyance, l'assuré devra remettre à l'assureur : photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme. us certificats, note d'honoraires et ordonnances remis à l'occasion d'un sinistre sont conservés par assureur.

sins dentaires : Pour les extractions multiples de plus de 2 dents, les soins spéciaux, parodontoses radios (plus de 2 par séance). Une entente préalable est obligatoire

cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale la déclaration de maladie doit être accompagnée d'une facture détaillée et acquittée sur laquelle devront être précisés : la cotation des actes la ventilation des frais annexes, le nombre de jours d'hospitalisation et le détail de fournitures pharmaceutiques.

étau de remise des pièces : Toutes pièces concernant un sinistre doivent être renseignées à l'assureur au plus tard, dans les trente jours qui suivent la guérison ou l'expiratation du traitement.

ndemnité forfaitaire couvrant les frais de grossesse et de maternité est payable sur présentation d'un trait d'acte de naissance.

tection des données personnelles

es données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont attachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à une période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction de délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales. Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré à l'assureur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir ces informations.

assureur garantit notamment le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

es données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

s données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du service conformément par courrier à la poste Postale 16193 ou par e-mail : conformite@wafa-assurance.ma

manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

rifiez avant l'envoi que rien n'a été omis, vous évitez toute correspondance inutile, et nos réclamations seront alors rapides.



تامين الوفاء
Wafa Assurance

SIÈGE SOCIAL : 1 BD. ABDELMOULEM - CASABLANCA - TEL: 05-2254-5855 - RC: 31.719 - I.F: 010854671/CB - 00008373600009-
S.A. au capital de 350.000.000 dh - Entreprise régée par la loi n° 17.99 portant code des assurances
www.wafaassurance.ma

DECLARATION DE MALADIE : 21311444

Cachet de l'employeur

N° du contrat :

N° affiliation :

Nom et prénom de l'assuré

Type de déclaration

Médical

Dentaire

Optique

Total des frais engagés

Matricule Ste : 659

212,80 DHS

Dr. A.E EL KHALIDY
MÉDICAL
Residence des Fleurs
59, Bd. Zekouani - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de la consultation :

Nom et prénom du malade : RABAOUA SYHA Age : 1

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfants

Nature de la maladie :

maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la compagnie.

Signature de l'assuré

DECLARATION

CONTRAT N°

NOM DU MALADE

DATE DE CONSULTATION

21311444

CERTIFICAT N°

RABAOUA SYHA 9
31/10/2022



تامين الوفاء
Wafa Assurance

Le praticien précisera la dent traitée, l'acte pratique en indiquant la nature des soins et leur coefficient d'après la Nomenclature Générale des Actes Professionnels.

DEVIS FACTURE

The diagram shows three dental arches labeled H, G, and B. Each arch contains numbered circles representing artificial teeth. The numbers indicate the type of tooth and its position relative to the hooks.

- Arch H:** Contains 16 numbered circles. The arrangement is roughly: 1, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 1.
- Arch G:** Contains 16 numbered circles. The arrangement is roughly: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.
- Arch B:** Contains 16 numbered circles. The arrangement is roughly: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

<p>Montant des honoraires perçus par le praticien pour les soins : []</p> <p>Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement des soins.</p> <p>Date : []</p>	<p>Montant des honoraires perçus par le praticien pour la prothèse : []</p> <p>Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement de la prothèse :</p> <p>Date de l'appareillage : []</p>
--	--

VOLET DÉTACHABLE

Dr. EL KHALIDY A. FARID
NEUROLOGUE

Ancien Maitre Assistant
au CHU Ibn Rochd - Casablanca

"Résidence les Fleurs"
59, Bd. Zerktouni - CASABLANCA

Tél. { 05 22 20 19 63
05 22 27 91 37

الدكتور الخالدي احمد فريد

اختصاصي في أمراض الجهاز العصبي والعضلات

أستاذ مساعد سابق بالمركز الصحي الجامعي
 ابن رشد بالبيضاء

إقامة الراھور
59 شارع الزرقطوني - الدار البيضاء

05 22 20 19 63 }
05 22 27 91 37 }

Casablanca, le : 31 OCT. 2022

Mme Rassouf Sittia

Stew. 100 x 3
Keppie Sac

1 Cg x 2 f
41,80

AUlo candle

23,50
1 Cg y 1/2 g x 2 f
4,75

Urbangyl

6u.1/2 g à 1G
Piendos 25
18,12,80
1G x 41,5

St de 3 mois

en cas de besoin

Dr. A.S. EL KHALIDY
NEUROLOGUE
"Résidence les Fleurs"
59 Bd. Zerktouni - Casablanca

Notice : information du patient

Keppra

GlosoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH
ID: 650276
6 118001 142606

Keppra 250 mg comprimé pelliculé
Keppra 500 mg comprimé pelliculé

Lévétiracétam

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous ou votre enfant.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir section 4.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que Keppra et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Keppra
3. Comment prendre Keppra
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Keppra
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Keppra et dans quel cas est-il utilisé

Le lévétiracétam est un médicament antiépileptique (médicament utilisé pour traiter les crises d'épilepsie).

Keppra est utilisé :

- Seul, chez l'adulte et l'adolescent à partir de 16 ans présentant une certaine forme d'épilepsie nouvellement diagnostiquée. L'épilepsie est une maladie où les patients ont des crises répétées (convulsions). Le lévétiracétam est utilisé pour la forme d'épilepsie où les crises n'affectent initialement qu'un seul côté du cerveau, mais qui par la suite pourraient s'étendre à des zones plus larges des deux côtés du cerveau (crise partielle avec ou sans généralisation secondaire). Le lévétiracétam vous a été prescrit par votre médecin afin de réduire le nombre de crises.

En association à d'autres médicaments antiépileptiques

Notice : information du patient

Keppra

GlosoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH
ID: 650276
6 118001 142606

Keppra 250 mg comprimé pelliculé
Keppra 500 mg comprimé pelliculé

Lévétiracétam

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous ou votre enfant.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir section 4.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que Keppra et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Keppra
3. Comment prendre Keppra
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Keppra
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Keppra et dans quel cas est-il utilisé

Le lévétiracétam est un médicament antiépileptique (médicament utilisé pour traiter les crises d'épilepsie).

Keppra est utilisé :

- Seul, chez l'adulte et l'adolescent à partir de 16 ans présentant une certaine forme d'épilepsie nouvellement diagnostiquée. L'épilepsie est une maladie où les patients ont des crises répétées (convulsions). Le lévétiracétam est utilisé pour la forme d'épilepsie où les crises n'affectent initialement qu'un seul côté du cerveau, mais qui par la suite pourraient s'étendre à des zones plus larges des deux côtés du cerveau (crise partielle avec ou sans généralisation secondaire). Le lévétiracétam vous a été prescrit par votre médecin afin de réduire le nombre de crises.

En association à d'autres médicaments antiépileptiques

Notice : information du patient

Keppra

GlosoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH
ID: 650276
6 118001 142606

Keppra 250 mg comprimé pelliculé
Keppra 500 mg comprimé pelliculé

Lévétiracétam

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous ou votre enfant.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir section 4.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que Keppra et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Keppra
3. Comment prendre Keppra
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Keppra
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Keppra et dans quel cas est-il utilisé

Le lévétiracétam est un médicament antiépileptique (médicament utilisé pour traiter les crises d'épilepsie).

Keppra est utilisé :

- Seul, chez l'adulte et l'adolescent à partir de 16 ans présentant une certaine forme d'épilepsie nouvellement diagnostiquée. L'épilepsie est une maladie où les patients ont des crises répétées (convulsions). Le lévétiracétam est utilisé pour la forme d'épilepsie où les crises n'affectent initialement qu'un seul côté du cerveau, mais qui par la suite pourraient s'étendre à des zones plus larges des deux côtés du cerveau (crise partielle avec ou sans généralisation secondaire). Le lévétiracétam vous a été prescrit par votre médecin afin de réduire le nombre de crises.

En association à d'autres médicaments antiépileptiques